

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## CONTRAT DE VENTE :

- Toutes les ventes sont conclues aux conditions générales suivantes, qui annulent et remplacent toute clause contraire écrite, sur les commandes ou correspondances des clients.
- Les offres établies sans indication de délai ne sont valables pour acceptation que cinq jours à partir de la date de l'offre. Sauf spécification de délai, les offres sur disponible sont toujours établies sous réserve de vente.
- Nos prix s'entendent pour paiement à trente jours fin de mois d'expédition.
- Toute commande implique l'adhésion sans réserve du client aux conditions générales de vente.
- Tout engagement pris n'est valable qu'après acceptation formelle et confirmation écrite de notre part. Toutes modifications en quantité, qualité et format devront être acceptées par nous-même. En cas de modification, nous nous réservons le droit de considérer les conditions précédemment citées comme inapplicables, et de fixer les prix et conditions en vigueur au jour de la modification.
- Les instructions d'expédition doivent être notées par le client sur le bon de commande afin que les marchandises puissent être expédiées dès fabrication. A défaut, les marchandises seront expédiées en une seule fois et à même destination.
- Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'annuler toute ou partie de commande pour laquelle les instructions d'expédition ne nous seraient pas parvenues dans les huit jours suivant une mise en demeure. De même toute commande déjà fabriquée et pour laquelle nous n'aurions pas reçu d'instructions d'expédition, dans le même délai, pourra être annulée ou facturée à disposition pour paiement dans les conditions prévues au contrat.
- Tout enlèvement aux propres soins du client et pour compte propre est accepté.

## MARCHES :

- Les marchés prendront fin de plein droit à l'expédition du terme fixé, sans préavis ni mise en demeure. Les marchandises qui n'auraient pu être expédiées au client de son fait seront annulées sans aucune compensation ou indemnité à moins que nous exigions du client l'exécution de ses obligations.

## LIVRAISON :

- Les marchandises sont transportées aux risques et périls du client, même dans le cas où le port serait payé par nos soins. En cas de dommages ou avaries, les réserves doivent être impérativement notées sur le récépissé du transporteur, et confirmées par nous-même au transporteur, par lettre recommandée, selon les prescriptions et délais prévus par l'article L 133-3 du Code du Commerce.
- Tous vices ou défauts de matières dévoilés doivent être notifiés impérativement dans le mois suivant la fourniture. Notre responsabilité engage un remplacement intégral de la marchandise défectueuse sans frais supplémentaire.
- Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, sans garantie ni responsabilité de notre part. Aucune pénalité de retard ne pourra s'appliquer sauf accord préalable.
- Tous les produits commandés sont livrés avec des tolérances sur les quantités :  
( < 20 kg : ± 30 % ) – ( 20 à 499 kg : ± 20 % ) – ( 500 et plus : ± 10 % )

## PRIX - GARANTIE :

- Dans le cas de commandes où le prix du métal est ferme et non révisable, le client se voit dans l'impossibilité d'annuler sa commande, sans dédommagement total, même en cas de retard de livraison.
- Les conditions générales de ventes sont établies sous réserve d'une garantie de paiement. Nos services pourraient ne pas effectuer les livraisons dans le cas où leur montant ne serait pas complètement pris en charge par la société d'assurances crédit ou par une garantie bancaire, sauf paiement comptant.
- Le transfert de propriété des marchandises livrées est suspendu jusqu'au paiement intégral, et ce en application de la loi n° 80-335 du 12 mai 1980. Néanmoins la responsabilité des risques de perte ou de destruction des marchandises livrées, mais non encore payées, nous incombera avec la charge de les assurer.
- Toutes autres conditions spécifiques de ventes, sont notifiées dans les conditions générales de vente de *la Fédération de Chambres Syndicales des Métaux* déposées auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris.